Vous avez une question ?

Tarifs, horaires, itinéraires, partenaires... nous avons la réponse !

- Rendez-vous à un guichet ou dans une boutique SNCF en Bourgogne ou en gare de Paris Bercy
- Appelez mobigo ! au 03 80 11 29 29
  Nos conseillers répondent à vos questions, du lundi au samedi, de 7h à 20h.
- Consultez le site www.mobigo-bourgogne.fr ou www.ter-sncf.com/bourgogne

Pour plus de confort **nous vous incitons à voyager en périodes creuses, notamment pour vos déplacements occasionnels.**

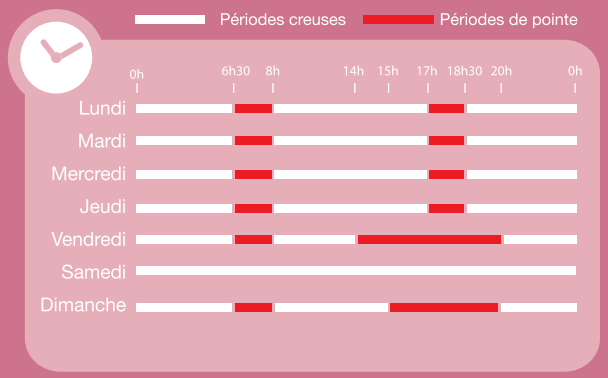

Les niveaux de réduction dont vous pouvez bénéficier ne dépendent pas des périodes de voyages (creuses ou de pointe).

Sur quelles lignes pouvez-vous voyager avec Bourgogne fréquence ?

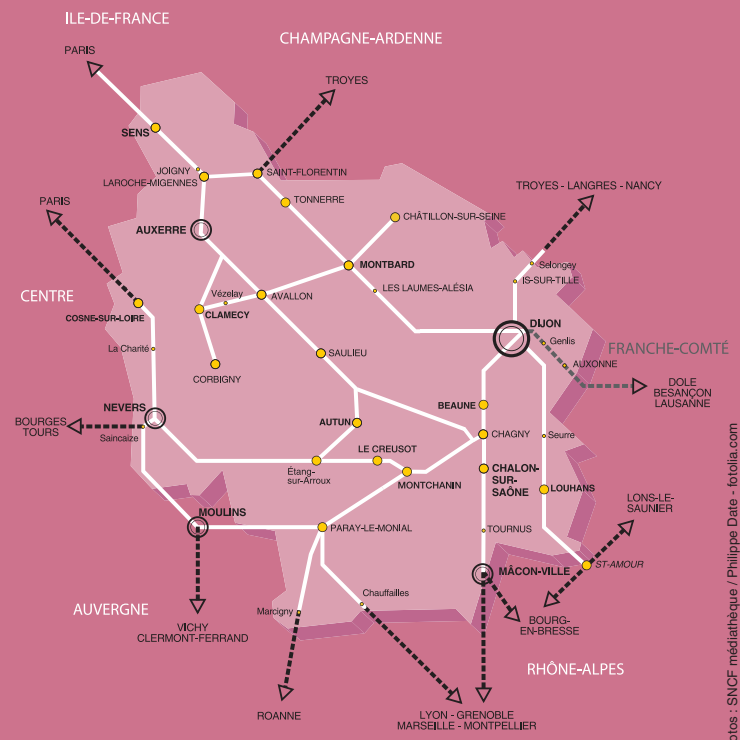

À noter : si vous travaillez en région Auvergne, Centre, Champagne-Ardennes, Franche-Comté ou Rhône-Alpes, l'abonnement Bourgogne fréquence est valable sur votre trajet domicile-travail. Vous devez alors voyager avec une attestation de votre employeur. Ce document est disponible dans les gares SNCF.

© www.90c.fr / photos : SNCF médiathèque / Philippe Date - fotolia.com

Bourgogne **fréquence**

Votre parcours quotidien à volonté

Des réductions sur tous vos autres déplacements

Bourgogne Conseil régional — SNCF — ter Bourgogne

TER, ADOPTEZ UNE NOUVELLE LIGNE DE CONDUITE.

Votre parcours quotidien à volonté…

L'abonnement Bourgogne fréquence donne droit à voyager de façon illimitée sur un parcours défini en TER Bourgogne, en région et vers l'Ile-de-France.

Les économies vont bon train !

L'abonnement Bourgogne fréquence, c'est jusqu'à 75% de réduction par rapport au billet plein tarif.

Pour connaître le coût de votre abonnement Bourgogne fréquence :

- Contactez mobigo ! au 03 80 11 29 29

  ou

- Rendez-vous à un guichet ou dans une boutique SNCF

… et des réductions sur tous vos autres déplacements

Pour tous vos autres déplacements en TER Bourgogne, votre abonnement Bourgogne fréquence vous permet de bénéficier de billets à prix réduit par rapport aux billets plein tarif, quel que soit votre trajet.

- **Avec Bourgogne fréquence** vous bénéficiez de
  25 % de réduction en semaine,
  50 % de réduction les samedis, dimanches, jours fériés et pendant les vacances scolaires de l'académie de Dijon.
  Ces réductions sont valables aussi pour les personnes qui vous accompagnent (jusqu'à quatre). Les enfants de 4 à 12 ans paient la moitié du prix du billet adulte.

- **Avec Bourgogne fréquence - 26 ans** vous bénéficiez de
  50 % de réduction tous les jours pour vous,
  50 % de réduction pour un accompagnateur les samedis, dimanches, jours fériés et pendant les vacances scolaires de l'académie de Dijon.

Bourgogne fréquence

Au mois ou à l'année !

- **L'abonnement Bourgogne fréquence est disponible en versions mensuelle et annuelle.**
- L'abonnement Bourgogne fréquence existe en **version TER Bourgogne + bus urbains** à Dijon, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Sens, Auxerre et au Creusot Montceau : c'est Bourgogne fréquence + et Bourgogne fréquence + -26.

Comment se procurer l'abonnement Bourgogne fréquence ?

Rien de plus facile… Il vous suffit de vous rendre à un guichet ou dans une boutique SNCF. Vous pouvez aussi l'acheter sur un distributeur de billets régionaux. Aucun justificatif de statut n'est nécessaire. Seul un formulaire d'abonnement est à remplir en gare.

Pensez aussi à bien indiquer votre adresse mail afin de recevoir en avant-première les informations pratiques vous concernant (nouveaux horaires, travaux, informations trafic...), la newsletter et les bons plans TER Bourgogne.

Une fois abonné, vous pourrez vous inscrire gratuitement au service **TER Flash Trafic** qui vous permet de recevoir un message par courriel ou SMS dès lors que l'un de vos train circule avec un retard de plus de 20 minutes.